



REZE

MAGAZINE



N°60
Avril-mai-Juin
1998

Un marché bio à Trememout,
p. 25

Emplois-jeunes
100 sur 5 ans !

Anniversaire
**J. Floch fête
ses 20 ans
de mandat**

Tournois internationaux
**Les familles
d'accueil mobilisées**

Palmarès des prénoms sur la commune

**Thomas et
Manon en tête**



Persavon

SH BERNARD
CP 2015 - 44406 REZÉ
TÉL 02 40 13 50 50

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROY MERLIN

Pour Réussir

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 8^h30 à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax : 02 40 84 12 41

rousseau
atlantique



Z.I. - B.P. 28 - 44260 SAVENAY - TÉL. 02 40 58 97 22 - FAX 02 40 56 80 64

1 CENTRE COMMERCIAL
Locéane



30 BOUTIQUES A VOTRE SERVICE
Route de la Rochelle à Rezé

ACCUEIL

CHOIX

QUALITÉ



Vie de ville

En 1978, quand j'ai été élu maire (lire pages 20 et 21), Rezé venait de connaître son pic de population avec plus de 35 000 habitants. Les démographes annonçaient une croissance continue. Mais cela s'est révélé faux.

La population s'est stabilisée avec 33 300 habitants (recensement de 1990). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Une étude récente de l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise estime

à nouveau la population rezéenne à 35 000 habitants. Cette indication témoigne de l'attractivité de Rezé sur les communes environnantes. Elle met aussi en exergue le travail effectué par les différentes équipes municipales que j'ai animées depuis 20 ans : la mise en place de nombreuses initiatives de solidarité qui permettent à chacun de retrouver confiance, l'amélioration de l'équipement des quartiers, la poursuite de l'extension du réseau d'assainissement, l'élargissement des zones vertes protégées, la préservation d'une qualité de paysage. Pour autant, cela ne doit pas nourrir une ambition démographique démesurée. Je souhaite en effet que la ville continue de maîtriser son développement, en privilégiant le cadre de vie, en intégrant de manière cohérente les nouvelles constructions là où il existe déjà de nombreux services. Engagée cette année, la révision du Plan d'occupation des sols prendra en compte ces objectifs (lire en page 7). Il y va de l'intérêt général et de l'avenir de la ville.



Avec 33 000 habitants en 1990, Rezé est placée au rang de 4^e ville la plus peuplée du département.

« Je souhaite que la ville continue de maîtriser son développement en privilégiant le cadre de vie. »

Jacques Floch
Député-Maire

10 à 12 DOSSIER
100 emplois-jeunes sur 5 ans !

13 POMPES FUNEBRES
La fin du monopole

14 ÉCONOMIE
Ce qui bouge !

15 QUARTIER
Trois-Moulins

17 SOLIDARITÉ
Ensemble contre l'exclusion

18 et 19 SOCIÉTÉ
La mode des prénoms

20 et 21 POLITIQUE
Jacques Floch,
maire depuis 20 ans !

22 et 23 LOISIRS
Jardins familiaux

25 COMMERCE
Marché Bio à Trentemoult

26 et 27 SPORTS
Tournois internationaux

28 CULTURE
Thioissane,
au rythme de l'Afrique

30 HISTOIRE
La ville d'hier et... d'aujourd'hui

Photo de couverture : Les services municipaux de l'État civil ont dressé le palmarès des prénoms attribués depuis 1993. Thomas et Manon arrivent en tête du hit-parade. Lire pages 18 et 19.



INFO SERVICE

Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rézé.

Gérant : Jacques Floch
Directeur de la publication : Alain Guiné
Rédacteur en chef : Jacques Lamy
Rédacteur en chef adjoint : Dominique Robin
Photos : Mireille Janvier
BD : Bruno Bazile
Ont collaboré à ce numéro : A. Clermont, H. Rabu, V. Ripoché, D. Viennet, B. Mingam.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Goubault
Régie publicitaire : EDL communication publique
02 40 84 42 59
Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rézé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
44403 Rézé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Biovie fabriqué à 100% à partir de vieux papiers.

TRAVAUX

4^e classe au Chêne Creux

La construction d'une 4^e classe à l'école maternelle du Chêne Creux débutera en juin. Un dortoir d'une capacité d'accueil d'une trentaine de lits sera réaménagé dans les bâtiments existants avec un nouveau bloc sanitaire à proximité. L'entrée bénéficiera d'un nouvel agencement et une rampe d'accès aux normes «handicapés» sera créée. Coût de l'opération : 900 000 F H.T. ■



Locaux associatifs

Les locaux de l'ancienne école Château-Nord 2 vont être réaménagés et mis en conformité incendie. Une salle du rez-de-chaussée sera affectée conjointement au Centre de loisirs sans hébergement pour jeunes enfants et à l'accueil périscolaire. Au 1^{er} étage, le Réseau d'aide spécialisée en milieu scolaire disposera de trois pièces, tandis qu'une salle de gymnastique sera créée avec vestiaires et sanitaires attenants. Au 2^e étage, le Centre de loisirs utilisera quatre autres salles, dont une en commun avec les associations. Coût des travaux, dont le démarrage est prévu en avril : 640 000 F ■

Itinéraires deux roues

La réalisation de nouveaux itinéraires deux roues se poursuit avec, à partir de juin, des travaux rue De Latre de Tassigny : matérialisation au sol de bandes cyclables et réfection de la chaussée. Cet été, l'itinéraire allant de la rue Jean Fraix à la rue du Château sera aménagé via les rues Aragon, Louise Michel, de la Commune, du Lieutenant de Monti et d'Anenis. Outre la réalisation de bandes cyclables, les travaux comprendront la réfection de la chaussée (avenue Louise Michel) et la restructuration de places de stationnement. Coût : 560 000 F ■

Giratoire

Un giratoire a été réalisé à l'angle du boulevard Jean Monnet et de la rue du Genétais. Coût : 760 000 F ■



Point accueil jeunes

Le Point accueil jeunes de la rue Rio a été rénové : toiture changée et huisseries confortées. Des fenêtres ont également été remplacées, tandis qu'un bâtiment ancien situé à proximité du PAJ a été démoli. Enfin, un accès a été créé du côté des garages de la rue Rio autorisant les véhicules de service à pénétrer dans l'enceinte du Point accueil. Coût de l'opération : 240 000 F. Horaires d'ouverture du Point accueil : en période scolaire, le mardi de 17 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 14 h à 18 h ; pendant les vacances, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements au 02 51 70 07 95 ■

Urgences : le 15

A partir du 1^{er} avril, toutes les urgences médicales du département seront traitées à partir d'un numéro d'appel unique : le 15.

En fonction de la zone géographique de l'appel, celui-ci sera transféré vers le CHU de Nantes ou celui de Saint-Nazaire. Médecin généraliste du patient, médecin de garde, pompiers ou SAMU seront ensuite alertés selon la nature et le caractère d'urgence des soins.

Le dispositif, simple et efficace, a déjà fait ses preuves à Saint-Nazaire où il est en place depuis 7 ans. Rappel des autres numéros d'urgence : le 17 pour la Police, le 18 pour les pompiers ■

Rezé-magazine est distribué par les services de la poste sur l'ensemble de la commune.

Salle polyvalente Château-Nord

Outre le prêt gratuit pour les réunions, la nouvelle salle polyvalente Château-Nord (200 places), construite au rez-de-chaussée des anciens locaux scolaires de Château-Nord 2, peut être louée aux associations et habitants. Les condi-

tions de prêt et de tarifs sont les mêmes que pour la salle de la Robinière. Renseignements auprès du service municipal sport et vie associative, au 02 40 84 43 97 pour les particuliers et 02 40 84 43 85 pour les associations ■

Accueil mairie

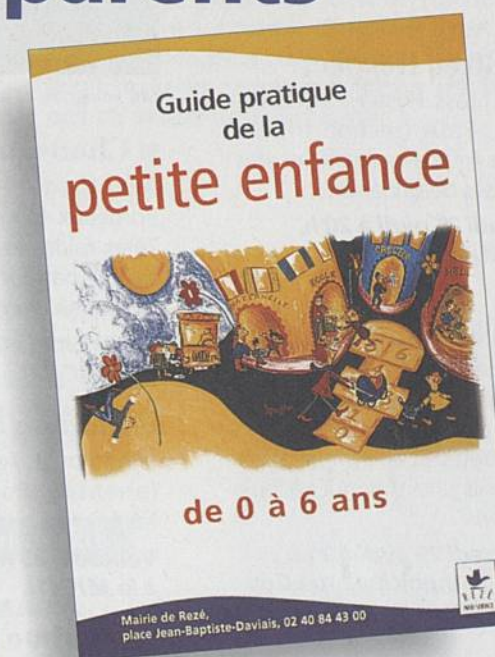
Chaque année, l'accueil de la mairie reçoit environ 20 000 personnes. Pour améliorer les conditions de cet accueil, des aménagements ont eu lieu : meilleure confidentialité des entretiens au Centre communal d'action sociale et à la Caisse des Écoles, déplacement des bureaux de l'accueil urbanisme (jusqu'à présent situés dans le même espace que le service des formalités administratives) près de l'accueil général et du standard, mise en conformité du système de sécurité incendie. Coût des travaux, achevés mi-mars : 384 000 F ■



Petite Enfance

Le guide des parents

Édité par la Ville avec le concours de la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, le nouveau guide pratique de la petite enfance a été conçu pour répondre aux attentes des parents et les aider dans leur vie quotidienne. Ce document a aussi pour objectif d'accompagner l'enfant, dans les meilleures conditions possibles, de sa naissance jusqu'à son entrée au cours préparatoire. Plusieurs thèmes sont abordés dans le guide pratique : les modes d'accueil des enfants (relais des assistantes maternelles, mini-crèche municipale, haltes-accueil, aides...), la prévention et la protection de la santé (Hôpital de jour des Chalonniers, consultations médico-psychologiques...), les enfants en difficulté (instituts, associations), les loisirs et animations (activités culturelles, physiques et sportives, aires de jeux...). Le document comprend aussi un volet «enseignement», destiné à renseigner les familles dont les enfants ont entre 2 et 6 ans sur les écoles maternelles, la Caisse des Écoles et les différentes structures d'accompagnement scolaire.



Le guide pratique de la Petite Enfance est disponible gratuitement au service Petite Enfance, Centre social du Château, allée de Provence.

Les rendez-vous des Rezéens.

Musique

Nuit de la percussion.

Avec Gwana Diffusion (oriental-raga), Planète Tam Tam (percus africaines), Hemp (percus brésiliennes) et Bwa-Kaiman (percus bata cubaines).

Vendredi 3 avril à 20 h, à la MJC (1).

MC Solaar.

« Celui qui bronze la nuit », comme il dit, a définitivement choisi son camp : celui du vocabulaire épanoui face au cri réducteur, qu'il raille les clichés sur la banlieue, fustige la corruption ou évoque le pouvoir de l'esprit. Première partie : Bambi Cruz.

Mardi 21 avril à 20 h, Halle de la Trocardière (4).

Soirée Respect

Avec Mass Hystéria (groove-core), PMA (techno-tribal), Hemp (métal-ambient) et des surprises détonnantes.

Samedi 25 avril à 20 h, à la MJC (1).

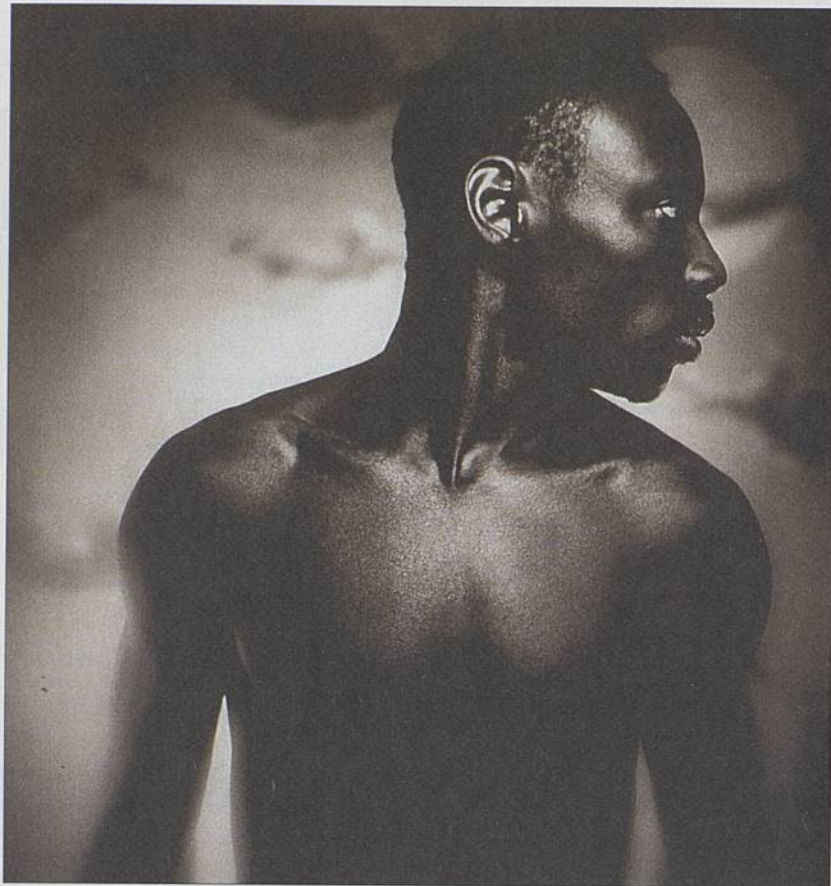
Bratsch.

Groupe de musiciens tziganes emblématique. Cela est dû bien sûr à la virtuosité des interprètes et au rythme effréné qu'ils savent donner à leurs concerts.

Mercredi 29 avril à 21 h, théâtre municipal, rue Guy Lelan (5).

Stradivaria et Dominique Ferran.

Bach, « L'offrande musicale ». Mardi 5 mai à 21 h, Église Saint-Paul (5).



MC Solaar, le 21 avril.

Chansons rock.

Avec Edgard de l'Est, de Bordeaux (dans la lignée des Têtes raides et de la Tordue ; avec le batteur de Noir Désir), Raymorah (Paris).

Jeudi 7 mai à 20 h, à la MJC (2).

Shaï no Shaï

(ethno-pop). Avec aussi Ekova (oriental), Poopy Boo (trip hop).

Vendredi 29 mai à 20 h, à la MJC (1).

Maxime Le Forestier

chante Brassens.

Mercredi 3 juin à 21 h, Théâtre municipal (complet).

Soirée Noisy-pop.

Avec Dynonisos, The Despondent, Marie Child's, 80 : Planet of trash.

Vendredi 5 juin à la MJC (3).

Fête de la musique.

Dimanche 21 juin à partir de 20 h, Entrée principale extérieure de l'Hôtel de Ville.



Bratsch, le 29 avril.



Aria Voce.

Florilège du baroque italien.

Dimanche 7 juin à 18 h,

Église du Rosaire (5). Conférence introductive par Philippe Le Corf, le 5 juin à 18 h 30, Espace Diderot.

Spectacle

Cirque Plume.

« L'Harmonie est-elle municipale ? ». Inventaire poétique et surréaliste où se mêlent acrobaties et gaucherie improvisée. Spectacle mettant en scène un cycliste fou sur un trampoline, une diva et un piano « vivant »...

Du 2 au 5 avril, sous chapiteau chauffé, Pont-Rousseau. Renseignements : ARC (6). Réservations au 02 40 13 17 58.

Jeune public

«Mémoires d'un arbre».

Théâtre d'objets et musique. Par la compagnie du Sac à dos.

Mardi 19 mai à 10 h et 15 h, Théâtre municipal.

Théâtre

«L'ours» et «La demande en mariage».

D'Anton Tchekhov. Deux

SAMEDI 18 AVRIL Un Forum pour comprendre la ville

Comprendre les grandes évolutions de la ville, prévoir et maîtriser son développement, disposer d'outils d'aide à la décision : tels sont les objectifs des nombreuses études que la municipalité a fait réaliser ces dernières années. Ces études sur le logement, la circulation, le patrimoine, l'économie, les espaces verts, seront présentées par leur auteurs (architectes, urbanistes et sociologues) tout au long de la journée du 18 avril, sous forme d'expositions et d'entretiens. L'évolution de Rezé au 20^e siècle et les grandes orientations retenues pour la politique urbaine des années à venir seront également présentées en image.

De 10 h à 17 h 30 en mairie. Entrée gratuite.

Rezé demain, des immeubles ou des pavillons ? Les entreprises industrielles ont-elles encore un avenir ? Deux roues et piétons, quel espace dans la ville ? Quelle identité pour Rezé dans 10 ans, etc. ? Réponses le 18 avril, à l'occasion d'une table ronde organisée en mairie. Les élus seront questionnés par Philippe Bataille, directeur de l'école d'architecture de Nantes, et par Jean-Pierre Peyon, professeur géographe à l'Université de Nantes. Le débat sera animé par Christophe Turgis, journaliste à France 3.

De 16 h à 17 h 30 en mairie. Entrée gratuite.



Pont Rousseau, un quartier en mutation en même temps qu'un pôle tertiaire et médical qui rayonne sur le département.

Ce Forum est organisé préalablement à l'enquête publique et aux réunions dans les quartiers où le projet de révision du Plan d'occupation des sols sera présenté. Avec ce Forum, les élus souhaitent porter à la connaissance du public des éléments d'information et de réflexion à partir desquels vont être élaborés les projets à venir. L'avenir de la ville vous concerne. Alors n'hésitez pas et venez-vous informer !

courtes saynettes qui n'engendrent pas la mélancolie. Avec Jean-Jacques Vannier, Diane Valsonne et Patrick Paroux.

Vendredi 17 avril à 20 h 30, Piano'cktail de Bouguenais (complet).

Exposition

«Un ruisseau, trois communes».

Exposition sur l'Illette et sa vallée, coulée verte entre Rezé, Les Sorinières et Vertou, à l'occasion d'importants travaux d'assainissement bientôt me-

nés dans ce secteur. Objectif : réduire la pollution de l'eau.

Jusqu'au 9 avril, à la maison de quartier de Ragon.

A partir du 18 avril, à l'Hôtel de Ville.

Projection-débat

Ciné-Femmes.

Lundi 27 avril : « Que sont devenus les sans-papiers de l'église Saint-Bernard ? ».

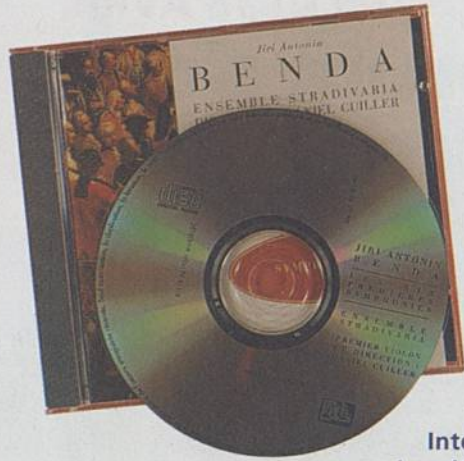
Séances à 21 h,

salle audiovisuelle de l'Espace Diderot, entrée gratuite.

Tarifs

(1) Carte MJC : 40 F ; location : 60 F ; sur place : 70 F.
(2) Carte MJC : 40 F ; location : 55 F ; sur place : 65 F.
(3) Carte MJC : 40 F ; sur place : 55 F.
Réservations : MJC, allée du Dauphiné. Tél. 02 40 75 57 28.

(4) 145 F ; réduit : 135 F.
(5) 90 F ; réduit : 70 F ; abonné : 55 F.
(6) 145 F ; réduit : 125 F ; abonné : 115 F ; moins de 12 ans : 75 F.
Réservations : ARC, 1 place J-B. Daviais. Tél. 02 40 05 05 00.



Ce 15^e volume de la collection de l'ARIA est édité et distribué par Adès-Musi-Disc.

Musique ancienne

Avec le soutien de la Ville, l'Académie de recherches sur l'interprétation ancienne (ARIA) vient de produire un nouveau CD. Interprété par les musiciens de l'ensemble Stradivaria conduits par Daniel Cuiller, cet enregistrement est consacré aux symphonies de Jiri Antonin Benda, un compositeur tchèque de renom ■

Urgence sociale

Créée par l'État à l'issue du mouvement des chômeurs, la Mission d'urgence sociale, chargée de répartir les aides aux personnes et aux familles en difficulté, se réunit quotidiennement depuis le 16 janvier.

Sur la commune, à la date du 26 février, 119 demandes avaient été déposées auprès du Centre communal d'action sociale. A cette même date, sur 43 dossiers examinés en Préfecture, 26 avaient été acceptés pour des aides variant de 500 à 2 000 F ■

Braille

Afin de permettre aux Rezéens mal et non-voyants d'accéder à l'information municipale, Rezé-Infos et Rezé-Magazine sont désormais transcrits en Braille. Ce travail coordonné par l'association Ebec est réalisé par l'imprimerie Braille d'Étampes : une page d'écriture correspond à 3 ou 5 pages en braille. Une trentaine de personnes bénéficient d'ores et déjà de cette initiative ■

Périphérique

Commencés fin 97, les travaux de modification de la signalisation du périphérique nantais s'achèveront début mai. A chaque point d'échange du périphérique correspondra un nom de porte et un numéro. Exemple : Porte de Rezé, n°49. Des panneaux indiqueront le nom de la porte suivante. Chaque grande direction sera identifiée par une signalisation unique sur fond vert, tandis que les directions régionales et locales seront complétées et clarifiées. Cofinancée au titre du Contrat de Plan par l'État, la Région, le Département et le District, l'opération est estimée à 24 MF ■

Question à un élu

Rezé-Magazine : la ligne 2 du tramway va être prolongée (1) jusqu'au collège de la Neustrie à Bouguenais. Quels en seront les avantages ?

Réponse : André Marti, adjoint chargé des transports publics.

Conformément au code de l'urbanisme, deux réunions publiques d'information ont eu lieu à Rezé en janvier qui ont permis de préciser ces avantages. Résumons-les. D'une part, c'est le prolongement de la ligne avec un terminus proche du périphérique. Les automobilistes utilisant le tramway accéderont à un parking de rabattement par une bretelle, ouverte au niveau de l'échangeur de l'aéroport. Cela soulagera en partie les parkings rezéens déjà saturés.

D'autre part, c'est la connexion autocars-autobus-tramway qui est repoussée vers le périphérique : une économie appréciable de distance et de temps pour tous ces véhicules qui n'auront plus à venir à Pirmil.

Enfin, dernier intérêt mais non des moindres, c'est la desserte du collège, des activités et des habitants des Couëts qui sont aussi très utilisateurs des équipements de Rezé et de Nantes ■

(1) Début envisagé des travaux : 2001. Mise en service prévue : 2003.



Légion d'honneur

Début février à Nantes, Michel Cantal Dupart s'est vu remettre les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur par Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme.

L'architecte-urbaniste, qui a passé son enfance à Rezé, s'est fait connaître du grand public pour avoir participé au mouvement « Banlieue 89 » comme chargé de mission auprès du Premier Ministre. Il est par ailleurs l'auteur d'une étude sur l'eau à Nantes et d'un projet d'aménagement du territoire sud de Rezé (1995).

Expert à l'Unesco en 1971, Michel Cantal Dupart est aussi un homme de conviction et de combat. Architecte en mission à Carthage dans les années 70, il tenta de faire s'échapper de Tunisie des opposants au régime. Cantal participa aussi activement à la libération de Jean-Paul Kaufmann, détenu pendant trois ans au Liban. Des actions « coups de cœur » mises en lumière par la distinction qui lui a été remise ■

Signature Renforcer la sécurité



Le Contrat local de sécurité, signé par les maires de 12 communes de l'agglomération, en présence du Préfet, du Procureur de la République et de l'Inspecteur d'Académie, fera l'objet d'une évaluation et d'un suivi régulier

Le 9 février, l'État et les 12 communes de l'agglomération nantaise dotées d'un Conseil communal ou intercommunal de prévention de la délinquance (1) ont signé un Contrat local de sécurité (CLS). Concrètement, il s'agit d'adapter les politiques de lutte contre l'insécurité à l'évolution de la délinquance. En effet, depuis le début des années 90 et notamment en 96, l'agglomération nantaise a connu une progression des incivilités et phénomènes de violences urbaines. L'analyse de la situation en 97 fait apparaître une baisse sensible de la délinquance mais une hausse des vols avec violence et des cambriolages.

Si le Contrat local de sécurité s'appuie sur des objectifs majeurs (renforcer l'ilotage, améliorer le traitement judiciaire de la petite délinquance, développer l'aide apportée aux victimes, améliorer la vie dans les quartiers, favoriser l'insertion des publics

en difficulté...), chacune des communes signataires a par ailleurs programmé un plan d'actions spécifique. Le volet rezéen du CLS prévoit ainsi la réalisation d'un diagnostic de sécurité sur la ville (analyse par quartier, recensement des bâtiments ou espaces publics les plus sensibles, cohérence des systèmes d'alarme, etc.), l'agrandissement du commissariat, l'ouverture de centres socio-culturels, la création d'un comité de pilotage pour l'insertion des gens du voyage et d'une cellule de veille communale regroupant la Ville et la Police.

(1) Bouguenais, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Sébastien-sur-Loire. Ces communes représentent une population de plus de 430 000 habitants ■



Les jeunes participants au voyage ont effectué 9 mois de navigation.

Aventures

Romain, un jeune Rezéen, a participé entre octobre 96 et juin 97 à une expédition sur les côtes de la Mer Rouge organisée par l'association La Baleine Blanche. La finalité du voyage est de permettre aux adolescents de découvrir eux-mêmes leur planète et d'en témoigner. Un livre intitulé « Je

ne m'en soucie guerre » est donc né de cette aventure. D'Égypte au Yémen, en passant par le Soudan et l'Érythrée, territoire marqué par 30 ans de guerre, les jeunes marins-reporters nous font partager leur expérience et leurs souvenirs. Le livre peut être consulté à la médiathèque. La Baleine Blanche, BP 48603, Nantes Cedex 4. Tél. 02 40 69 67 38 ■

Espace Transports

Un nouvel espace (information et billetterie) destiné aux utilisateurs du réseau bus/tram de la TAN a été

ouvert à proximité de la station «Commerce», 2-4 allée Brancas à Nantes. Horaires : du lundi au samedi de

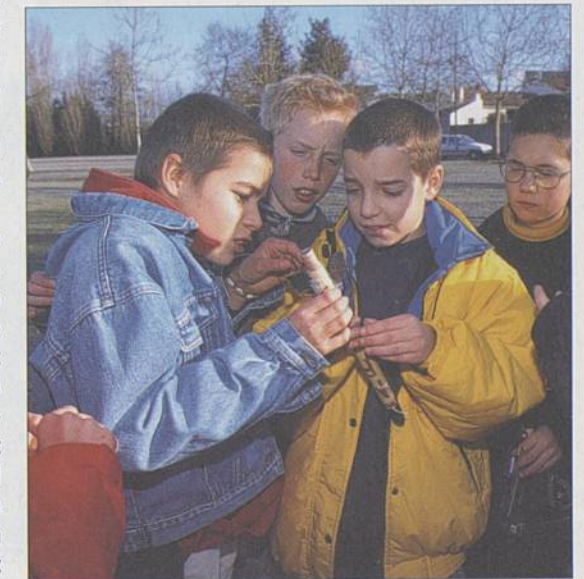
7 h 15 à 19 h (Allo TAN : 08 0144 44 44). Ce nouvel investissement du District (1,3 MF) améliore les conditions d'accueil du public et permet d'augmenter le

nombre de postes en service en période de pointe. Une nouveauté : la présence d'un guichet SNCF, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 ■

Ouche-Dinier 2 Micro-fusées

« On a dessiné une fusée de 36 cm de long. On l'a construite dans du bois assez fin et fragile. C'était pas facile. Et puis on a aussi regardé une vidéo sur la vie de l'homme dans l'espace. Ça fait rêver », racontent Natty, 11 ans, Laura et Valencia, 10 ans, élèves en CM2 à l'école de l'Ouche-Dinier 2.

Avec l'aide de Régis, animateur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique, et avec leur classe, elles ont fabriqué des micro-fusées dans le cadre d'un atelier de technologie. Une initiative originale et enrichissante, déclinée en plusieurs séances : notions d'astronomie, fonctionnement d'un moteur, expérimentation et analyse des résultats... Le bouquet final fut le lancement de 15 micro-fusées, en janvier dernier sur le parking du Chemin Bleu, sous le regard à la fois intéressé et amusé des copains d'école, des parents et même... de la presse. L'expérience, très appréciée de tous, fut une réussite.



Les élèves avaient soigneusement préparé l'événement en prenant au préalable toutes les mesures de sécurité nécessaires.



Un emploi jeune sera créé dans le domaine de la découverte du multimédia.

La Ville va promouvoir la création d'au moins 100 emplois jeunes dans les 5 ans à venir, sans augmenter la pression fiscale. État des lieux du dispositif en place.

EMPLOIS JEUNES

100 sur 5 ans !

Conformément à la convention d'objectifs signée avec l'État le 26 janvier, la Ville s'engage à créer 12 emplois dans les services municipaux en 1998, dans les secteurs de la solidarité, de l'éducation, du sport, de la culture, de la communication et de l'environnement. Cette année, la Ville apportera également son soutien technique ou financier à la création de 30 emplois dans le secteur associatif ou assimilé (maisons de retraite, offices HLM, etc.).

Au total, 42 emplois seront ainsi créés en 1998. Dans les 4 ans qui suivront, 38 autres verront le jour dans les services municipaux et 20 dans le monde associatif.

« La Ville s'engage quantitativement et qualitativement sur ce dossier », précise Alain Guiné, Premier adjoint (1). « Il s'agit bien d'un véritable dispositif d'emploi et non pas d'une mesure d'insertion. Les offres s'adresseront à tous les niveaux de formation,

y compris aux jeunes sans qualification. En cas de besoin, des budgets sont prévus pour des formations complémentaires. »

Des emplois durables

Aujourd'hui, la réflexion porte d'ores et déjà sur le maintien des emplois après 2 003. Pour André Marti, adjoint responsable du personnel

Suite Page 13 >>>

TÉMOIGNAGES

« Un tremplin professionnel »



Nadine a été recrutée comme emploi-jeune au collège Allende. Elle apporte un soutien individualisé aux élèves et intervient également dans la classe de jeunes handicapés.

Dans la Police et l'Éducation nationale comme au sein des associations, les premières mesures en faveur des emplois-jeunes ont été prises. Six adjoints de sécurité ont déjà été recrutés par le commissariat et seize personnes sont désormais en fonction dans 7 établissements scolaires de la ville : collèges Allende et Pont-Rousseau, écoles Château-Nord, Château-Sud, Ouche-Dinier, Port-au-Blé et Ragon. « Tous les postes créés correspondent à des besoins recensés dans chaque établissement, mais jusqu'alors non couverts par les métiers de l'Éducation nationale », explique M. Avenard, le principal du collège Allende, où trois personnes ont été recrutées début 98.

La première est chargée de l'animation socio-éducative et de la vie culturelle. La seconde est une spécialiste des technologies nouvelles (informatique, audiovisuel). La troisième, Nadine, apporte un soutien individualisé aux collégiens, assure une aide aux devoirs, participe à l'étude dirigée, aux projets pédagogiques avec les enseignants, et intervient dans tout l'établissement, notamment dans la classe de jeunes handicapés et au pôle d'insertion. Pour cette licenciée en psychologie, l'emploi-jeune s'avère profitable. Nadine envisage en effet de préparer les concours d'institutrice et de conseillère d'orientation. « J'ai enfin arrêté de faire des petits boulots inintéressants », confie-t-elle. « Et en plus, j'ai la chance de vivre une réelle expérience dans l'Éducation nationale. Je peux dire que la vie professionnelle a vraiment commencé pour moi. »

La confiance retrouvée

Au commissariat de Rezé, Ludovic, Renald et Raphaël partagent le même avis. Ces emplois jeunes sont également pour eux un « vrai tremplin professionnel ». « Nous avions

très envie de rentrer dans la Police. Encore faut-il réussir le concours. Aujourd'hui, il n'est pas facile d'obtenir. Cette expérience nous permettra peut-être de mettre toutes les chances de notre côté. » Les six adjoints de sécurité sont principalement chargés de l'accueil, de l'information du public et de l'ilotage sur les quartiers. Ils portent l'uniforme mais leurs fonctions s'arrêtent à un certain niveau. Ils n'ont pas l'autorisation d'enregistrer des plaintes et sont toujours accompagnés sur le terrain par un policier titulaire. Armés, les adjoints de sécurité ont reçu au préalable une formation de six semaines en école de police et définissent leur rôle comme celui de « l'homme de la tranquillité publique dans le quartier ».

Autre secteur, autre rôle : Delphine a décroché le 1^{er} emploi jeune du département et travaille depuis le mois de décembre pour l'Académie rezéenne de billard. Bien dans sa peau, elle assure avec aisance la gestion de la salle de jeu et participe à l'organisation du championnat du monde de billard prévu en octobre prochain à la Trocardière. Delphine reconnaît volontiers que cet emploi a contribué à la mettre en confiance et à lui donner la « pêche ». « Ça fait du bien d'avoir un vrai travail, on a l'impression d'être enfin reconnu, d'avoir une place parmi les autres. Je sais que je ne resterai pas ici toute ma vie, car parallèlement je suis une formation d'éducatrice sportive. Mais en attendant, ça marche pour moi et l'avenir est plutôt encourageant. Dites-leur que les emplois jeunes, ce n'est pas de la poudre aux yeux. Pour ceux qui ont vraiment envie de s'y mettre ou de s'y remettre, c'est une sacrée occasion. »



Les adjoints de sécurité sont toujours accompagnés sur le terrain par un policier titulaire.



Un emploi-jeune sera créé pour assurer la promotion du sport sur la commune.

» municipal « c'est la fonction qui sera pérennisée », soulignant ainsi la nécessité, pour les jeunes soucieux d'intégrer les services municipaux, de passer un concours d'entrée dans la fonction publique avant le terme de leur contrat. Parallèlement, la Ville planche sur les conséquences budgétaires de l'opération.

En effet, 300 000 F par an seront mobilisés pendant 5 ans en faveur des

emplois jeunes, sans augmentation de la pression fiscale. Au-delà, la collectivité devra supporter la totalité des charges correspondantes (2). « Nous les assumons, entre autres grâce aux gains issus de la récente renégociation de la dette de la Ville et au transfert de charges supportées actuellement par le Centre communal d'action sociale vers ce nouvel effort de solidarité », affirme Alain Guiné.

En attendant, la Ville veut faire

en sorte que tous les institutionnels et les employeurs potentiels soient partie prenante du dispositif. Fin février, la création d'un « Comité local de suivi et de développement des emplois jeunes » regroupant l'ensemble des partenaires, répond à cet objectif. Autre initiative : la Ville prévoit de recruter une personne chargée de présenter aux associations le dispositif en place et d'étudier avec elles le montage des projets. D'ici là, la Ville transmettra à l'ANPE, courant avril, les profils de poste recherchés. Objectifs : que les premiers emplois-jeunes soient opérationnels début juin ■

(1) Une cellule composée de 6 élus coordonne le suivi des emplois-jeunes.

(2) Les emplois jeunes sont financés par l'État pendant 5 ans à hauteur de 80 % du SMIC, soit 92 000 F par an, les 20 % restant étant à la charge de l'employeur.

Bénéficiaires

Les emplois-jeunes concernent les jeunes âgés de 18 à 26 ans et les personnes de moins de 30 ans qui ne peuvent bénéficier d'une allocation d'assurance-chômage.

Employeurs

Les employeurs du secteur public (communes, groupement de communes, départements...) et les établissements ou entreprises publics (lycées, collèges, SNCF, La Poste...) peuvent mettre en place des emplois-jeunes. C'est également le cas des employeurs de droit privé à but non lucratif : associations, mutuelles, sociétés de HLM, de transports en commun, etc.

Où s'adresser ?

À l'ANPE, qui centralise les candidatures. 18 rue Pierre Brossolette. Tél. 02 40 13 15 40. Inscriptions possibles sur Minitel : 3614 ANPE.

Nouveaux métiers

Les emplois-jeunes doivent présenter « un caractère d'utilité sociale, notamment dans les domaines des activités sportives, culturelles, éducatives, d'environnement et de proximité, et répondre à des besoins émergents ou non satisfaits ». Exemples ? Animateurs de soutien scolaire, assistants de crèche, accompagnateurs de malades atteints du SIDA, agents polyvalents médiateurs de rue, agents de valorisation du patrimoine, d'entretien des rivières, d'animation des zones industrielles... Et pourquoi ne pas, vous aussi, contribuer à l'émergence d'un métier ? Faites appel à votre imagi-

en sorte que tous les institutionnels et les employeurs potentiels soient partie prenante du dispositif. Fin février, la création d'un « Comité local de suivi et de développement des emplois jeunes » regroupant l'ensemble des partenaires, répond à cet objectif. Autre initiative : la Ville prévoit de recruter une personne chargée de présenter aux associations le dispositif en place et d'étudier avec elles le montage des projets. D'ici là, la Ville transmettra à l'ANPE, courant avril, les profils de poste recherchés. Objectifs : que les premiers emplois-jeunes soient opérationnels début juin ■

(1) Une cellule composée de 6 élus coordonne le suivi des emplois-jeunes.

(2) Les emplois jeunes sont financés par l'État pendant 5 ans à hauteur de 80 % du SMIC, soit 92 000 F par an, les 20 % restant étant à la charge de l'employeur.

En bref



Objectif du District : la création d'environ 300 emplois-jeunes, dont 75 dans le secteur des transports publics.

nation et participez à la création de votre propre emploi-jeune ! Si un employeur potentiel était intéressé par votre projet, il lui faudra effectuer quelques démarches. Renseignements auprès de M. Guignard, à la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Tél. 02 40 12 35 68.

District

Le District de l'agglomération nantaise soutient le Plan emplois-jeunes : une aide financière, plafonnée à 11 500 F par poste créé et par an, sera apportée aux organismes-employeurs en complément de celle de l'État. De plus, deux chargés de mission co-financés avec l'État, doivent être recrutés. Ils fourniront aux porteurs de projets une aide juridique, technique et financière.

L'aménagement et l'entretien du cimetière restent des tâches effectuées par les employés communaux.



Le monopole des pompes funèbres, détenu par les communes depuis 1904, a été supprimé le 10 janvier dernier, conformément à la loi de 1993. Pour le législateur, il s'agit d'assurer un libre choix et une meilleure transparence des prix qui pouvaient varier de un à quatre pour le même type de prestations. Placés dans un système de libre concurrence, les services funéraires peuvent donc désormais être pris en charge par les entreprises ou par les communes. Comme auparavant, celles-ci ont le choix entre confier l'organisation des funérailles à un concessionnaire ou assurer ce service via une régie municipale.

Enterrement : de 9 000 à 14 000 F

Dans ce cadre concurrentiel et alors qu'elle a choisi de conserver sa régie, la Ville doit aujourd'hui faire correspondre les prestations et les prix à ceux du marché. Jusqu'à présent, en effet, la totalité des coûts n'était pas facturée : la différence était prise en charge par la collectivité. Ainsi, la taxe d'inhumation dans la commune est désormais de 1085 F contre 200F en moyenne en 97. De même, la taxe d'exhumation qui était de 280 F l'an dernier est passé à 844 F.

Libéralisation des prix oblige, il ne faut pas hésiter à demander des devis. Les frais liés aux obsèques représentent déjà une lourde charge pour les familles : de 9 000 à 14 000 F pour un enterrement (hors frais de cimetière

Des tâches effectuées jusqu'à présent par la mairie sont désormais en concurrence avec le secteur privé. Explications et conséquences.

POMPES FUNÈRES

La fin du monopole

et de marbrerie funéraire), de 7 000 à 12 000F pour une crémation (1). Une option que choisissent de plus en plus de personnes (2). « Cela doit néanmoins rester un choix philosophique et non pas un choix économique », estime Jacques Guilbaud, élu responsable du dossier.

Les conséquences de la nouvelle législation funéraire sont également perceptibles pour les employés municipaux, inquiets de voir leur travail de fossoyeur évoluer à plus ou moins longue échéance. Car si des tâches restent spécifiquement à leur charge (application du règlement, aménagement, nettoyage, entretien du cimetière), d'autres sont maintenant en concurrence avec les entreprises (inhu-

mations, exhumations...). « Les employés auront toutefois un rôle de contrôle et de surveillance accru », affirme Yves Lostanlen, secrétaire général adjoint de la Ville. Une volonté de préserver une éthique professionnelle dans ce domaine.

(1) Source : Association française d'information funéraire. Tél. 01 45 44 90 03. Minitel : 3615 AFIF.

(2) Depuis 1992, le cimetière de La Classerie, rue de la Guilloterie, possède un Jardin du souvenir et un columbarium d'une quarantaine d'urnes (10 à 20 autres s'y ajoutent chaque année). Les autres cimetières : Saint-Paul, rue Jean Fraix, et Saint-Pierre, rue Victor Hugo.

Ce qui bouge dans l'économie.

Vie des entreprises

La Saprena, spécialisée dans la fabrication et la distribution de savons et de flacons, notamment pour les Hôtels Mercure et les hôtels de Disneyland Paris, a fêté ses 10 ans. Un anniversaire marqué par un double événement : d'une part le transfert, dans des locaux plus vastes, 2 rue du Seil, de ses activités de prestations de services : espaces verts, réno-



vation de mobilier, nettoyage... D'autre part, la création d'une nouvelle activité en partenariat avec des sociétés HLM : rénovation et

petits travaux de peinture ou d'entretien d'appartements. Créée par l'Association départementale des personnes handicapées mentales, la Saprena emploie 97 personnes dont 85 travailleurs handicapés. Saprena Environnement, 2 rue du Seil ■
Tél. 02 51 70 33 10. Saprena Diffusion, 8 rue du Seil. Tél. 02 51 11 04 40.

Parrainez un chômeur !

Les jeunes bénéficiaires du Plan local d'insertion par l'économie (PLIE) recherchent des parrains qui puissent leur faciliter l'accès aux entreprises et les aider à concrétiser leurs efforts pour retrouver un emploi. Le parrainage dure six mois et les rencontres entre filleul et parrain ont lieu chaque mois. L'opération a été mise en place par la Jeune chambre économique de Rezé Sud-Loire, le PLIE et Insertion 44 ■
Pour être parrain, contactez Gilles Hamon au 02 51 70 32 17.

Artisans-boulangers

« Pour mettre en avant la qualité artisanale de nos produits, il faut montrer ce qu'on fait », affirme M. Pannier, le boulanger de la place Saint-Pierre, qui organise une journée portes ouvertes le 1^{er} avril.



En février, le Conseil d'État a annulé, pour des raisons de forme, l'arrêté de décembre 95 qui précisait que seul un professionnel qui pétrir et façonne lui-même sa pâte, assure la fermentation et la cuisson sur le lieu de vente, peut prétendre à l'appellation et à l'enseigne de « boulangerie ». Réactions.

« Il faudrait qu'une loi soit rapidement votée qui permette de préserver l'identité de notre métier », estime Guy-Joël Naulleau, qui tient deux boulangeries artisanales, rue du Château de Rezé et avenue Louise Michel. Même son de cloche chez Patrick Meunier et Christian Chatellier, respectivement installés rues Maurice Lagathu (depuis 1981) et de la Commune (depuis 1988). « Des grandes surfaces sont équipés de terminaux de cuisson et des « points chauds » s'installent ponctuellement. Entre collègues, la concurrence est déjà vive (NDLR : la commune compte 20 boulangeries... dont 19 artisanales). »

Pour faire face, les boulangers misent sur l'accueil de la clientèle, la fraîcheur et la qualité artisanale de leurs produits. Une image de marque défendue par leur Fédération qui regrette elle aussi l'annulation de l'arrêté de 95. Interpellé à ce sujet par la Fédération, Jacques Floch, Député-Maire, a remis début mars une question écrite à la Présidence de l'Assemblée nationale, se faisant ainsi le relais des inquiétudes de la profession et souhaitant vivement que leur « juste revendication » puisse aboutir.

Commerces

Durand Électricité Électroménager, qui compte 22 salariés, s'est installé au n°13 rue Victor Fortun. Tandis que des bureaux et ateliers accueillent l'entreprise (petits dépannages, installations...) sur 580 m², un magasin d'électroménager a été ouvert sur 80 m². Horaires : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 du lundi au samedi.
Tél. 02 51 11 02 88 ■

SIAO Peugeot a investi 5 MF dans le réaménagement de la concession. Un service de réparation rapide a été créé sur 320 m² (vidange, amortisseurs, contrôles...) et le hall d'exposition des voitures neuves a été entièrement rénové. Dirigé par Guillaume Rondot, SIAO Peugeot qui dispose d'un choix de 60 véhicules d'occasion, d'un garage et d'un atelier de carrosserie, emploie 38 personnes. Ouvert de 8 h à 19 h du lundi au samedi.
Tél. 02 40 32 21 21 ■



Entreprises à Rezé créatic

Com'Actions Formations, locataire de la pépinière d'entreprises depuis novembre 1997, sélectionne des entreprises à la recherche de commerciaux et recrute des jeunes correspondant au profil recherché. Avant d'être embauchés, ces derniers suivent une formation en alternance de 600 heures sur un an. Objectif : l'apprentissage de techniques commerciales adaptées au terrain et au rythme de l'entreprise.

Gérant : Philippe Connor.
Fax : 02 51 11 02 16 ■

BBN Conseils, installé à Rezé Créatic en novembre dernier, est un bureau d'études spécialisé dans la conception et le réaménagement de grandes cuisines de collectivités : établissements scolaires, hôpitaux... Il travaille en partenariat avec des architectes, souhaite se faire connaître sur le grand Ouest ainsi qu'en région parisienne. Gérant : Bernard Bonneau.

Tél. 02 40 32 32 17.
Fax 02 40 32 39 64 ■

Le quartier offre une multitude de services et de commerces de proximité.



Si il fallait décrire en deux mots l'esprit qui habite et caractérise le quartier des Trois-Moulins, ce serait : « équilibre » et « tranquillité ». Équilibre pour la diversité et la multitude de services et commerces de proximité offerts. Tranquillité pour l'atmosphère amicale, voire chaleureuse qui prévaut dans ce secteur sud de la ville.

En allant vers Saint-Paul ou en direction de Ragon, l'identité du quartier se confond parfois avec celle de ses voisins. Difficile en effet de délimiter précisément le territoire de chacun. Toutefois, une chose est sûre : lorsqu'on les interroge, les habitants donnent un avis quasi unanime sur ce qu'ils considèrent être « un lieu de résidence privilégié dans la ville ».

« Les commerçants ne sont pas stressés »

Guillaume, 72 ans, estime que ce n'est pas toujours facile d'avoir tout sous la main... « sauf aux Trois-Moulins ». « Ici, il n'y a pas à se plaindre. On trouve des docteurs dans tous les coins, la Poste, des cafés et des magasins », commente le retraité. « Il n'y a pas de mercerie, précise Madeleine sa voisine, mais il ne manque rien d'autre ».

Très juste ! Pour peu qu'on veuille bien marcher quelques centaines de mètres, le quartier offre au citadin tout ce qui rend le quotidien agréable : restaurants, charcuteries fines, boulangeries, épiceries, banque, coiffure, pharmacie... « et même une brioche du côté de Ragon ». Depuis

Bien desservi par les transports, le quartier offre une multitude

TROIS-MOULINS

La force tranquille

de services. L'ambiance est cordiale. Un équilibre à préserver.

plus de 40 ans en effet, l'établissement Bonin produit des brioches vendéennes dont la saveur régale les papilles de nombreux Rezéens. On y vient à pied depuis la Place des Trois-Moulins, ou en bus les jours d'hiver. « Le passage fréquent des transports publics nous facilite également l'accès à Nantes », observe un consommateur. « En plus, on est vite rendu sur le périphérique. En somme, on a tous les avantages de la ville et de ses extérieurs ».

Autre atout évoqué par les habitants : l'ambiance cordiale qui règne dans le quartier. « Ici, les gens se connaissent bien », explique Maryse, 25 ans. « On ne se sent pas isolé comme on pourrait l'être au cœur de la

grande ville. Les gens sont très communicatifs, aimables et très ouverts ».

Les commerces ont su fidéliser leur clientèle, toujours très accueillante avec les nouveaux venus. « Les résidents du quartier ne craignent pas le changement », confie un cafetier. « Lorsque nous nous sommes installés il y a trois ans, l'accueil a été spontané. Par ici, les commerçants ne sont pas stressés. Il existe un juste équilibre que les gens ont envie de préserver. Je ne dis pas que tout ronronne sans cesse, mais l'atmosphère est plutôt sereine ». Et d'ajouter : « Je ne sais pas ce que valent les autres quartiers rezéens, mais dites leur qu'il fait bon vivre du côté des Trois-Moulins ».

TECHNIC ARROSAGE

ARROSAGE AUTOMATIQUE PARCS ET JARDINS

Étude, Vente et Réalisation

226, Route de Clisson - 44120 VERTOU - Tél. 02 40 03 46 56 - Fax : 02 40 03 28 24

LECUYER IMMOBILIER

99, rue Aristide Briand - REZÉ "Les 3 Moulins"

Ensemble, réalisons vos projets !

ACHATS
VENTES
LOCATIONS

N'hésitez pas à nous contacter,
estimations et renseignements
GRATUITS !

Une équipe à votre écoute. © 02 40 75 61 54

CLINIQUE

saint-paul

CHIRURGIE GÉNÉRALE
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau - BP 167
44404 REZÉ Cedex ☎ 02 40 32 47 00

Office Public
d'Aménagement
et de Construction
de Loire-Atlantique

OPAC
44

Président : Benoît MACQUET
Directeur général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432
44204 NANTES CEDEX 2

Tél : 02.40.12.71.00

Fax : 02.40.35.48.31

Répond à vos besoins en logements locatifs, individuels ou collectifs, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, soit plus de 6000 réalisations, constructions et projets, répartis sur une centaine de communes, dont plus de 600 logements sur Rezé.

→ Consultez l'Annuaire Electronique

36
11 Nom : OPAC 44 HLM
Loc : NANTES
Dépt : 44

A REZE

RESIDENCE JEAN MONNET
A VENDRE - A LOUER

App. 2 ou 3 Chambres



02.40.20.04.44

Collecte mécanisée - Mobilier urbain de propreté
Collecte sélective



Mise en place. Entretien de bacs roulants
pour les ordures ménagères.

Location - Vente - Entretien - SAV - Livraison à domicile - Lavage



Informations
02 97 85 15 45

AGENCE COMMERCIALE : Rue du Ty Mor - 56700 HENNEBONT
Tél : 02 97 85 15 45 - Fax : 02 97 85 13 50



ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION

Viens à la Maison !

Au 7 rue Fontaine Launay, Ensemble
contre l'exclusion accueille les personnes
sans domicile fixe. Pour une pause-café.
Pour discuter, être écouté... Témoignages.

Une maison aux volets verts. Dehors, c'est l'hiver. Quelques notes de trompette s'échappent de l'école de musique toute proche. Exceptionnellement, la misère a revêtu un air de fête. Dans le local, Popeye, Robert, Pascal et d'autres déshérités se réchauffent à la chaleur de l'amitié et d'un peu de café. Leur vie semble tout droit sortie d'un roman de Victor Hugo. Ces Cosettes des temps modernes ont trouvé ici une main secourable pour leur rendre moins lourd le fardeau du quotidien.

Yoyo, 41 ans, est « boulanger-pâtissier-confiseur-chocolatier ». Un titre auquel il tient comme à la prune de ses yeux. C'est peut-être tout ce qui lui reste. Il n'a pas d'enfant, plus de famille et les affres du chômage l'ont conduit à Nantes dans un appartement sans chauffage, sans eau ni lavabo,

avec une porte sans serrure et des fenêtres trop gonflées d'humidité pour pouvoir les fermer (1). Le loyer dépasse largement les prestations, encaissées par un Tavernier peu scrupuleux.

Présidente d'Ensemble contre l'exclusion, Denise Rabillé combat aussi l'alcoolisme à « Vie Libre ». Cette association lui avait alors proposé en 94 d'héberger chez elle trois personnes sans domicile fixe. Elle a eu envie ensuite de se battre pour eux : création d'un collectif d'associations, d'une plaquette d'adresses pour les exclus avec la Jeune Chambre Économique du Sud-Loire, puis de la Maison en 97. Aujourd'hui, au sein d'Ensemble contre l'exclusion, elle est assistée d'un vice-président, qui porte la casquette rezéenne de directeur de l'ANPE, d'un secrétaire, assistant social à EDF-GDF, et de plusieurs autres bénévoles. Une équipe bien décidée à faire de la misère autre chose qu'une fatalité.

Une équipe motivée

(1) Informée de cette situation, la Ville de Nantes intervient actuellement sur ce dossier.

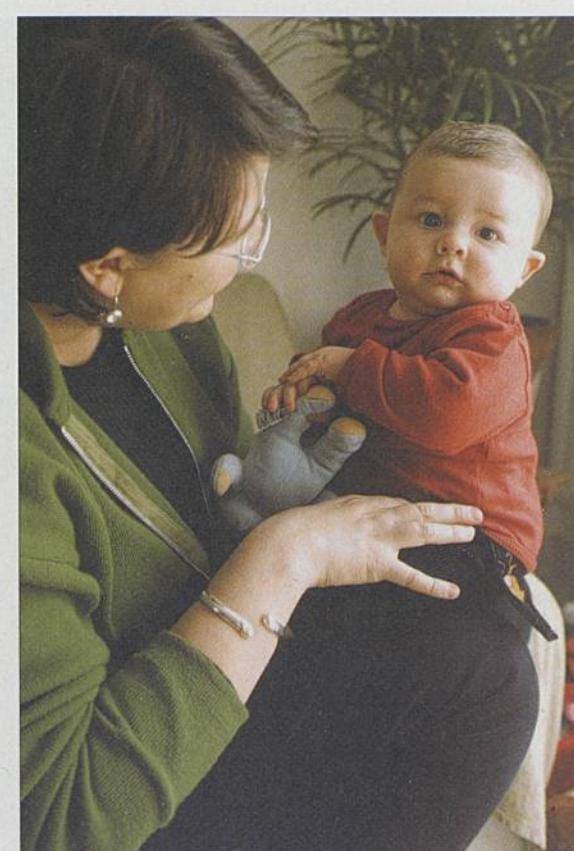
La Maison est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. Tél. 02 51 70 14 87.

Dans la Maison, ceux qui le souhaitent peuvent prendre une douche, un petit déjeuner, laver leur linge, passer un coup de fil et retrouver ceux qui sont devenus leurs amis.

À la Maison, Yoyo a trouvé des hommes, des femmes et des enfants qui, comme lui, souffrent de la précarité. Les cinq bénévoles de l'association prêtent une oreille attentive, font preuve de discrétion et ont les bras vraiment tendus. Ils dénoncent les propriétaires-loueurs profiteurs de misère, interviennent auprès des organismes HLM, fournissent une aide alimentaire et vestimentaire d'urgence grâce aux Restos du Coeur et au Secours Populaire.

Depuis le début de l'année 97, date de sa création (voir l'encadré ci-dessous), l'association s'est forgée une solide réputation chez les plus démunis. Le succès de la formule est tel que les murs « débordent » : 20 personnes par jour en moyenne dans une quinzaine de m². « Ça peut parfois créer des conflits même si ici la non-violence est de règle », reconnaît Denise Rabillé, présidente d'Ensemble contre l'exclusion. L'expérience, soutenue par la Ville (gratuité des locaux et de l'électricité), fait en tout cas des émules puisque plusieurs villes envisagent de calquer le fonctionnement de leur structure d'accueil sur le modèle rezéen ■

Des critères de temps, de régions, de religions, de milieux sociaux, des critères parfois originaux interviennent dans l'attribution d'un prénom.



L'identité de l'enfant va dépendre en grande partie du choix de son prénom. C'est par cette simple appellation phonique que l'enfant va se reconnaître et être reconnu par sa famille, ses proches.

Thomas, Alexandre et Maxime pour les garçons, Manon, Camille et Pauline pour les filles. C'est le hit-parade des cinq dernières années. Analyse.

PRÉNOMS CHOISIS
Original ou classique ?

Dès l'attente d'un enfant, la recherche du prénom est active. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir les futurs parents s'aider de livres spécialisés puis dresser une liste de deux ou trois prénoms avant de faire un choix définitif, parfois quelques heures seulement avant ou après la naissance. Conformiste ou fantaisiste, classique ou original, démodé voire excentrique,

le prénom n'est jamais neutre.

Les services municipaux de l'État civil ont dressé le palmarès des prénoms attribués depuis 1993. Des données statistiques qu'Augustin Barbara, professeur de sociologie à l'Université de Nantes a bien voulu analyser pour Rezé-Magazine. A quels critères de goût ou de mode correspondent les choix des parents ? Y-a-t-il une spécificité rezéenne ?

Les réponses sont parfois étonnantes et insolites. Elles témoignent en tout cas d'une grande diversité.

Du nouveau avec Hugo

Ces cinq dernières années, 2 105 prénoms ont été enregistrés en mairie. Il semble que les parents

fassent preuve de davantage d'imagination pour le choix des prénoms féminins que masculins : 568 prénoms différents utilisés pour 1 079 garçons contre 653 pour 1 026 filles. Parmi les prénoms les plus donnés, de nombreuses similitudes apparaissent avec le palmarès des Pays de Loire, avec toutefois quelques décalages.

Alexandre, Maxime et Antoine, classés parmi les premiers au niveau régional, arrivent également dans le peloton de tête à Rezé. En revanche, Thomas se distingue. En perte de vitesse en France et placé au 7^e rang en Pays de Loire, il est le prénom le plus donné à Rezé depuis 5 ans, faisant régulièrement de bons scores. De même, Pierre se classe en 4^e position, alors qu'il n'est que 12^e au palmarès régional. De son côté, Quentin progresse lentement, tandis que Julien, Nicolas et Florian sont en perte de vitesse depuis deux ans. Kevin, qui était dans les tous premiers, est par contre de plus en plus délaissé : la Bretagne n'est pas loin mais la Loire continue encore de jouer, dans ce domaine, un rôle de frontière naturelle. On trouve néanmoins

quelques Tanguy, Thibault, Mickael, Marvin et Arthur.

Parmi les 50 prénoms les plus utilisés, certains font des avancées comme Pierre, Quentin, Antoine. D'autres prénoms émergent comme Hugo, Corentin, Benjamin, Dylan. Il est également intéressant de voir apparaître des prénoms qui relèvent d'un choix singulier, vraisemblablement soumis à des influences diverses : Jordan, Jonathan, Alberto, Amaury, Aurélien, Aymeric, Emeric, Basile, Boris, Donovan, Dunkann, Ernesto, Erwan,

Johnny... Certains parents font aussi preuve d'originalité ou... d'inventivité orthographique : Kylliams, Mathys, Hadrien, etc. A noter qu'en 1997, sur 249 prénoms, seuls trois étaient composés : Jean-Albert, Jean-Baptiste, Pierre-Dominique.

Enfin, nombreux sont les prénoms qui se terminent par le son «ein», tels que Julien, Valentin, Corentin, Benjamin, Romain, Adrien, Martin... Une chose est certaine, des prénoms qui sont bien souvent ceux des parents ou grand-parents comme Yves, Philippe, Denis, Gérard, Jean, Francis, Patrick, Michel, Jacques, Guy, Bernard, ont complètement disparu...

Le bel avenir de Louise

Du côté des prénoms féminins, Manon et Camille arrivent en tête, comme en Pays de Loire. Elles sont suivies de près par Marie, Chloé, Laura, Sarah, Pauline. Ce dernier qui date des années 20 revient en force, de même que Louise. Tous deux bénéficient d'une influence «rétro». C'est aussi le cas, même s'il est moins marqué, de Lucie et Alice. Quant à Charlotte, elle poursuit tranquillement son chemin, comme Emilie.

Effet de mode ou manière de s'identifier à quelqu'un, des prénoms transformés avec une orthographe anglo-américaine ou internationale apparaissent : Victoria, Audrey, Mélissa, Sandra, Alexandra, Alexia, Cindy, Elisa, Kelly, etc. Noémie arrive sous sa forme anglaise avec Naomi. De même, Anne se bretonnise avec Anaëlle.

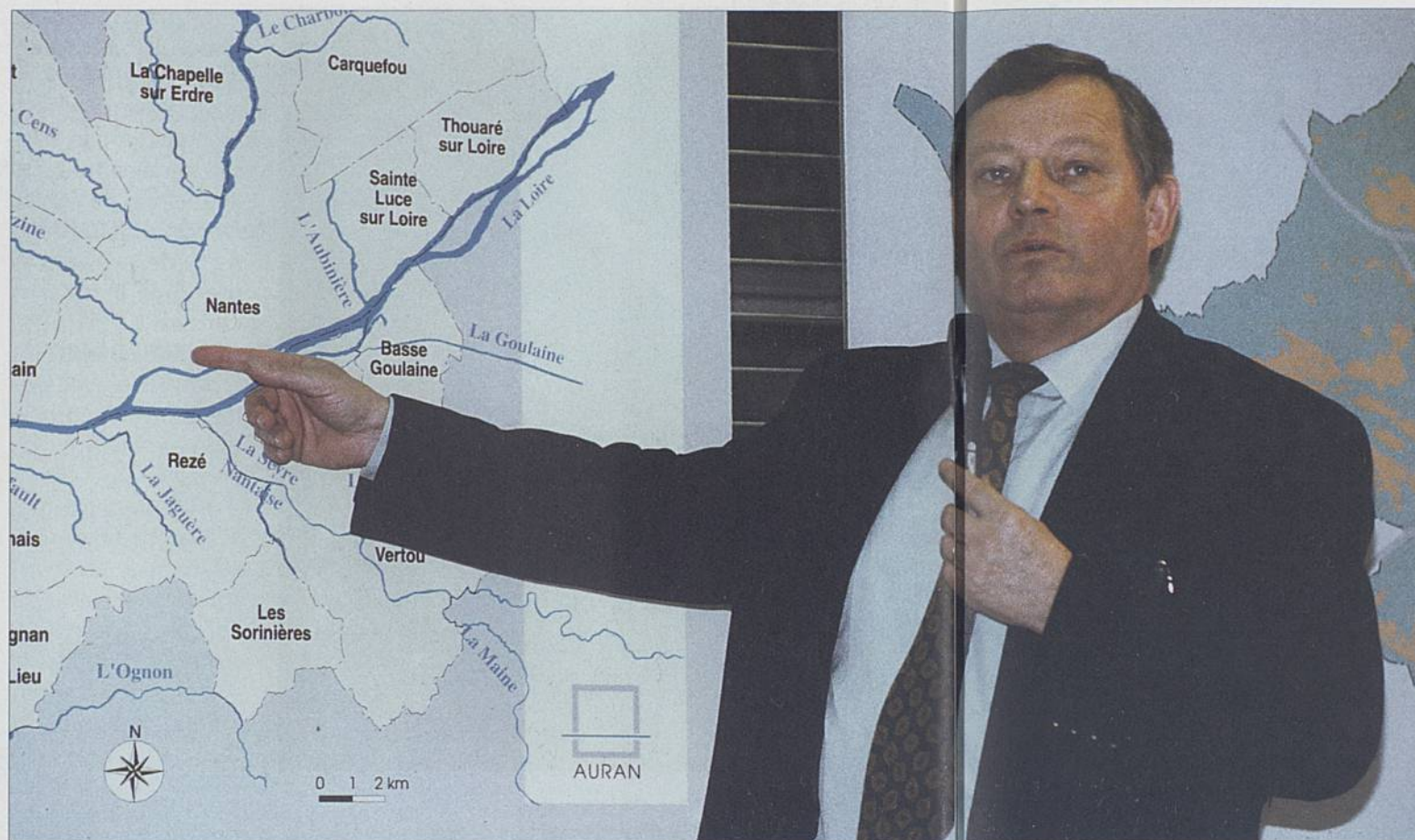
De nombreux prénoms, comme c'est souvent le cas pour les filles, se terminent par «ie» : Marie, Julie, Coralie, Noémie, Ophélie, Elodie, Lucie, Mélanie, Amélie. La douceur du «a» de Romane, Morgane et Océane continue de séduire et les finales en «ine» et «ène» sont également très cotées : Delphine, Marine, Justine, Emeline, Amandine, Céline, Gwendoline, Solène, Charlene, etc.

Autant de prénoms qui sont souvent soumis à l'influence de la mode ou au contraire à la volonté de se démarquer. ■

A consulter : « Les prénoms, entre mode et tradition », par Marie-Jo Moulin et Véronique Vigouroux (Références Pays de la Loire, janvier 1996) ; « La cote des prénoms », par Philippe Besnard et Guy Desplanques (Editions Balland, 1997).

471
naissances
en 97

Dans son rapport démographique 1997, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) indique qu'avec 725 000 naissances enregistrées l'an dernier, la natalité accuse une légère baisse en France (en moyenne, les Françaises donnent naissance à 1,7 enfant). Le nombre de décès survenus l'an dernier a lui aussi diminué. A Rezé, depuis 1993, on enregistre un solde démographique positif : 297 décès et 347 naissances en 1990, 359 et 404 en 1991, 327 et 425 en 1995, 337 et 458 en 1996, 328 et 471 en 1997.



« Demain je souhaite que l'on soit des citoyens de l'agglomération nantaise, que nos conseillers d'agglomération soient élus au suffrage universel. »

centre-ville de Nantes, du Pays de Retz, du Haut-Poitou, de la Vendée, de la Vallée de la Sèvre, etc. Leur ville d'élection reste bien Rezé.

Les Rezéens sont aussi Européens (60 % ont voté pour le traité de Maastricht). Êtes-vous un Européen convaincu ?

Oui, parce que je suis un enfant de la guerre. Nous avons besoin d'un espace de paix, de développement économique et social. C'est pourquoi, malgré toutes les contraintes que cela posera, l'unification européenne me paraît nécessaire. A Rezé, l'obtention de subventions du Fond européen de développement a déjà permis d'intégrer l'Europe comme une réalité.

Quelles sont les réalisations qui comptent le plus à vos yeux ?

C'est d'avoir permis à la ville de respirer en créant des espaces verts. C'est aussi d'avoir réussi à créer un Syndicat intercommunal d'aide aux handicapés du sud-Loire. C'est la première fois qu'on faisait travailler des maires sur un sujet autre que l'aménagement de la ville, etc.

C'est une idée que vous avez défendue avec Promo Sud-Loire puis Ville et Banlieue...

Pendant trois ans, Promo Sud-Loire a été présent aux Foires de Nantes et Rezé. Tout à coup, les maires du nord de l'agglomération ont pris conscience qu'il se passait quelque chose au sud... Si depuis nous avons pu créer le Plie Sud-Loire (Plan local d'insertion par l'économie), c'est grâce à cette initiative.

De son côté, Ville et Banlieue a permis la reconnaissance des villes et Banlieues de province. Sur le plan local, cela a contribué à faire sortir Rezé de l'anonymat.

Depuis 78, vous avez vécu la montée du chômage et des difficultés sociales...

Face à cela, nous avons bâti un socialisme municipal, plaçant l'aide

sociale au plus près du citoyen. La notion de solidarité, très présente à Rezé, se vérifie dans le domaine de l'accession au logement ou de la culture.

Le coût de l'inscription à l'école de musique est fonction du quotient familial, tout comme pour la cantine scolaire. Je crois que nous sommes efforcés de mettre à la disposition de chacun tous les services de base.

En 78 par exemple, nous avons décidé l'accès gratuit aux équipements sportifs. Regardez aussi le lycée Jean Perrin, complètement rénové. Il a fallu se battre pour avoir des classes de latin et de grec, pour avoir des BTS et un lycée moderne.

Y-a-t-il un style « Jacques Floch » ?

La recherche du consensus, je crois. Même s'il me semble que mes convictions sont plus fermes aujourd'hui. C'est vrai aussi que j'ai acquis plus de poids. Surtout depuis les législatives de 93. Mais ça n'a pas pour autant modifié mes rapports avec les Rezéens. J'ai gardé mes copains, mes amis. J'ai pu traverser maintes difficultés publiques ou personnelles grâce à cette confiance et cette amitié.

Sur le plan politique, que pensez-vous de la volonté de rééquilibrage homme/femme ?

Je suis favorable à ce rééquilibrage. Il faudrait d'ailleurs que la présence des femmes sur les listes soit obligatoire. Il y a d'autres moyens que les quotas à mettre en place, comme par exemple la possibilité de sanctionner financièrement les partis qui ne joueraient pas le jeu.

Si le projet de loi sur le cumul des mandats aboutissait, quelle serait votre décision ?

J'avais envisagé de prendre ma retraite à 65 ans. Mais je pense que la décision que je m'apprêtais à prendre pour l'an 2 001 pourrait être accélérée dans les mois à venir.

Cela étant, je le dis clairement : cela dépendra aussi du choix de mon successeur auquel je participerai activement. Je pense qu'il doit y avoir une continuité de la vie politique et les Rezéens font depuis longtemps confiance à une équipe qui a montré ses compétences et sa capacité d'écoute ■

Rezé-magazine : Comment êtes-vous devenu maire ?

Jacques Floch : Mon arrivée à Rezé dans le quartier du Château date de 1965. Six ans plus tard, Alexandre Plancher me confiait le poste de 1^{er} adjoint. J'avais en charge les finances. C'est à la mort d'Alexandre Plancher, en 1978, que je suis devenu maire.

Quelles étaient vos préoccupations majeures en 78 ?

Il s'agissait alors d'accompagner le développement de la commune qui se transformait peu à peu en ville. Est-ce que quelqu'un se souvient que, rue Maurice Jouaud, il n'y avait pas encore de trottoirs ! De la Croix de Rezé jusqu'à La Carrée, c'était un chemin mi-rural, mi-urbain. En fait, j'ai passé beaucoup de temps à «coudre» entre eux les 82 villages à l'origine de la ville. Parmi les autres grandes préoccupations de l'époque, il y avait aussi l'équipement des quartiers, déjà fortement entrepris par Alexandre Plancher.

Arrivent les lois de décentralisation en 1982-83. Comment cela s'est-il passé ?

En explosant, le monde urbain ne pouvait plus se satisfaire des anciennes règles. Par exemple, il n'était plus possible que la construction d'une

Décentralisation, création du District, hausse du chômage...

Jacques

Floch dresse un bilan de ses 20 ans de mandat et fait le point sur son avenir politique. Interview.

école dans un quartier dépende d'un fonctionnaire parisien. J'ai connu ça, par exemple, pour la réalisation d'une école à l'Ouche-Dinier.

Les lois de décentralisation ont permis d'apporter aux citoyens des réponses mieux adaptées à leurs attentes et des services de proximité plus rapides et plus efficaces. En donnant plus de liberté aux communes et aux élus, la loi a aussi peu à peu renforcé l'obligation de transparence et les possibilités pour les citoyens d'examiner

les documents administratifs. Dans le même temps, les habitants sont régulièrement consultés par l'équipe municipale avec des réunions publiques dans les quartiers, la création du Comité économique et social communal, etc.

Vos 20 ans de mandat ont aussi été marqués par le développement intercommunal...

Le sentiment d'appartenance des Rezéens au District est réel et je pense qu'on le doit à la vision d'agglomération qu'ont eue la majorité des élus. Elle s'est traduite par la construction d'équipements d'intérêt d'agglomération, qui ont trouvé leur place à Rezé : distribution de l'eau, voirie, structures d'accueil pour les personnes handicapées, transports publics... Je suis d'ailleurs très heureux de voir la manière dont on a réussi l'intégration du tramway dans la ville.

1978-1998

Bon anniversaire M. le Maire !

mération qu'ont eue la majorité des élus. Elle s'est traduite par la construction d'équipements d'intérêt d'agglomération, qui ont trouvé leur place à Rezé : distribution de l'eau, voirie, structures d'accueil pour les personnes handicapées, transports publics... Je suis d'ailleurs très heureux de voir la manière dont on a réussi l'intégration du tramway dans la ville.

Cette idée d'appartenance au district est-elle compatible avec le fait d'être Rezéen ?

Demain je souhaite que l'on soit des citoyens de l'agglomération nantaise, que nos conseillers d'agglomération soient élus au suffrage universel. Mais cela n'empêchera pas chacun de nous d'être Rezéen. La ville accueille d'ores et déjà des habitants venus du

Avec l'arrivée du printemps, Joël et Nicole Gaudin consacrent plusieurs heures par semaine à leur jardin.



La Ville aménage régulièrement des aires de terrain cultivable qui font la joie des jardiniers amateurs. Les plus récentes ont fleuri du côté du Léard et de Trentemoult.

JARDINS FAMILIAUX Légumes et bol d'air

Après la création de 38 lopins de terre cultivable, notamment à la Barbonnerie en 1980, rue Maurice Jouaud en 1983, rue de la Mirette en 1984, au Port-au-Blé en 1986 et rue Georges Berthomé en 1993, la Ville a procédé en décembre dernier à l'aménagement de 17 parcelles rue du Léard et rue Roiné (1). Ces nouveaux jardins ont été proposés en priorité aux exploitants des jardins familiaux du Bois Coquelin, appelés à disparaître du fait de leur situation sur le tracé de la

future liaison rue Émile Zola - Place du 8 Mai, dont la construction devrait démarrer en l'an 2 000.

Un p'tit coin de paradis

Presque tous ont accepté malgré un bail plus élevé. A l'image de Charles, un peu amer tout de même de devoir quitter son bout de terrain. Surveillant de parking six heures par

jour, il occupe deux pièces d'appartement avec sa femme, rue Emile Zola. Depuis dix ans, ses maigres ressources mensuelles ne lui permettent guère d'autres distractions que son jardin, un p'tit coin de paradis qu'il a fait germer de ses mains au Bois Coquelin, près de la ligne de chemin de fer. Haricots verts, pommes de terre, cerises et autres fruits et légumes mettent un peu de beurre dans ses épinards. « C'est une aide financière pour nous, mais ce n'est pas un gagne-pain. C'est

avant tout un plaisir », affirme Charles, qui va régulièrement prendre un bol d'air du côté du Léard pour une location annuelle de 3,70 F le m² (eau comprise).

Joël a débarrassé ses outils du cabanon avec moins de regrets. Trentemoult le rapproche de son domicile. A l'origine, c'est par le bouche à oreille qu'il apprend l'existence des jardins familiaux. « Je suis facteur, alors je vois beaucoup de monde ! explique-t-il. Je suis natif de la campagne et je suis resté proche de la terre. J'aime la travailler et voir ça pousser. C'est agréable, un jardin, mais ça demande beaucoup de temps ». Dès que les beaux jours pointent le bout de leur

nez, Joël consacre au moins une heure par jour aux 100 m² qui lui ont été alloués. Car s'il bénéficie d'une petite maison et d'un petit jardin du côté de la Basse-Ile, ses plates-bandes offrent tout juste assez de place pour planter quelques fleurs.

Pour Joël comme pour Charles et 53 autres Rezéens, se partager 7.605 m² de verdure et s'adonner au jardinage procure un réel plaisir.

Cueillette des fraises Belles, rouges et... sucrées

L'automne a ses vendanges, le printemps sa cueillette des fraises. Chez Jean-Claude Guégan, passé le mois de mai, on voit la vie... en rouge !

Quatre exploitations maraîchères sont recensées sur la commune. Celle de Jean-Claude Guégan, 130 rue du Genétais, possède une particularité : au milieu des navets, mâches, carottes, choux-pommes et légumes divers, poussent les petites baies rouges si prisées de nos papilles.

Depuis cinq ans, l'exploitant consacre 10 % de son activité et un hectare de ses terres aux fraises. Mais pas n'importe lesquelles :

«Elsanta» au printemps et « Mara des Bois » l'été, cousine germaine de la fraise sauvage. « C'est une variété de très haute qualité, affirme Jean-Claude Guégan, avec d'extraordinaires qualités gustatives. Ce sont des fraises de saison qui poussent à l'air libre. C'est aussi un produit «propre». La fraise elle-même ne reçoit aucun additif chimique : on opère des traitements préventifs avant que le fruit ne soit formé. »

Grâce à des tuyaux

au pied des fraisières, le maître des lieux assure un arrosage régulier, réglé manuellement au goutte à goutte.

Récoltés en novembre et placés ensuite en chambre froide, les plants sont mis en terre en mai-juin pour être logiquement récoltés l'année suivante... à moins qu'un cataclysme ne vienne tout détruire comme ce 11 juin 1997, où toutes les plantations ont été dévastées par la tempête et la grêle. Le micro-climat rezéen est pourtant réputé ! Alors Jean-Claude croise les doigts pour que de mauvaises conditions météo ne frappent pas à sa porte une seconde fois. Le moment venu, il ouvrira son fichier et enverra à ses clients quelques 400 invitations à la cueillette. La formule est attractive et dure ainsi... jusqu'aux premières gelées d'automne.



Pesés à l'entrée, pesés à la sortie, les paniers sont directement remplis dans les champs par leurs propriétaires. Reste à payer la différence de poids.

Nombreux d'ailleurs sont ceux qui aspirent à ce bonheur simple : en mairie, la liste d'attente ne cesse de s'allonger ■

(1) Ces 17 nouveaux jardins, équipés d'abris de jardins et de points d'eau, représentent 1700 m² de terrains cultivables, soient 11 lots de 90 à 140 m² rue du Léard (coût d'aménagement : 100 000 F) et 6 lots de 90 à 100 m² rue Roiné (coût : 51 000 F).

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

Grandjouan

N.A.S.

"Votre partenaire propreté"

NETTOYAGE INDUSTRIEL

TEL : 02 40 14 40 40 - FAX : 02 40 14 42 20

CITELUM

La lumière au service de la Ville

Partenaire des Collectivités Locales

Eclairage Public - Signalisation Lumineuse Tricolore
Mise en lumière des sites et bâtiments



Agence Bretagne - Pays de Loire
Tél. 02 40 37 78 58 - Fax. 02 40 37 78 60

La municipalité remercie les annonceurs
qui figurent dans ce numéro.

Pour votre publicité,
contactez la société EDL (02 40 34 41 50),
seul partenaire officiellement accrédité
pour le démarchage de la publicité
des supports municipaux.



PRODUITS BIO Un marché à Trentemoult

Courant avril, le jardin « Beau-Rivage » situé
derrière le port de plaisance accueillera
un marché de produits naturels et fermiers.

Février 98. Le Salon du bien-être et des produits naturels fait le plein et bat des records de fréquentation avec plus de 8 000 visiteurs et 161 exposants accueillis. Dans la Halle de la Trocardière transformée pour l'occasion en poumon vert, on parle pain d'épeautre et peau de chanvre, algues marines et circulation sanguine, tri sélectif et... marché bio ! La nouvelle est en effet officielle et le public, réceptif, prend d'ores et déjà rendez-vous : ce sera chaque samedi à Trentemoult, de 8 h 30 à 13 h 30, à partir du mois d'avril. Regroupés au sein d'un Comité, les habitants du quartier avaient émis l'idée de créer cette animation dans le village: la Ville et le Groupement des

agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44) ont concrétisé le projet.

Du pain, du vin et des produits laitiers...

L'ancien village de Cap'horniers a été choisi pour le pittoresque du site, la richesse de son patrimoine historique et environnemental. « Le marché bio se tiendra à Rezé mais concerne l'agglomération toute entière. Il traduit une demande de plus en plus forte des consommateurs », précisent Alain Guiné et François Simon, élus chargés

Tous les secteurs de
l'alimentation labellisée
Bio seront présents.

du suivi du dossier. Secrétaire du GAB 44, Philippe Van Lierde reconnaît volontiers que les 550 000 habitants de l'agglomération représentent un solide potentiel-clientèle. Le projet semble donc tout à fait viable, d'autant que « ce marché de producteurs en « label bio » (1) sera le plus important sur l'ouest de la France ».

Il regroupera environ 25 producteurs de Loire-Atlantique, de Vendée et probablement du Maine-et-Loire (pour les fruits). Tous les secteurs de l'alimentation seront présents : légumes, céréales, pains, vin, charcuterie, fruits, viande, produits laitiers, etc. Des stands seront également réservés à des associations apolitiques et à plusieurs artisans « respectueux de l'environnement » (tissage de lin, vannier producteur de jonc...).

Le département compte au total 90 producteurs bio, dont une trentaine seulement font de la vente directe. Ce genre de commercialisation, sans intermédiaires, a pour avantage de maintenir le prix de vente des aliments à un niveau raisonnable. Dans ce cas, les tarifs ne sont pas plus élevés que chez un primeur ou un fromager traditionnels. « Il faut arrêter de penser que l'alimentation saine est réservée aux revenus aisés », estime le secrétaire du GAB. « L'agriculture bio est devenue une réalité accessible, une alternative saine, nécessaire au bon équilibre de la santé des consommateurs. »

Et Philippe Van Lierde d'ajouter « qu'au-delà du service à la clientèle, le marché permettra aux jeunes qui se lancent dans la production bio d'avoir une opportunité de vente directe. De plus, nous voulons favoriser le contact entre le producteur et le consommateur et faire de ce rendez-vous hebdomadaire un lieu de rencontre et d'échanges ». Dans cet esprit, le Comité des habitants de Trentemoult entend d'ailleurs participer régulièrement à l'animation du marché ■

(1) Les produits bio labellisés portent la mention « AB » (Agriculture biologique). Elle permet d'identifier le mode d'agriculture, de garantir l'origine et la qualité des aliments. Ce label est contrôlé par les pouvoirs publics et délivré par des organismes agréés.

Chaque année, Jeanine et Germain Duval hébergent des joueurs dans une ambiance des plus... conviviale.



L'hébergement des joueurs dans les familles : une particularité à l'origine de la convivialité des deux tournois.

TOURNOIS INTERNATIONAUX Bienvenue chez l'habitant !

Lorsqu'ils ont à qualifier d'un mot leur fête respective, les organisateurs des deux tournois (voir encadrés ci-contre) répondent avec un bel ensemble : «convivialité». Fines mouches, ils ont en effet tout prévu pour que ces rencontres sportives, avec le temps, laissent place à de belles histoires d'amitiés : « On fait en sorte que joueurs, entraîneurs, dirigeants et accompagnateurs soient logés dans les familles plutôt qu'à l'hôtel », explique Monique Loirat, aux commandes de l'hébergement des cadets du foot. « On est des fous de sport, d'accord, mais pour nous, la compétition n'a de sens que si elle se déroule dans une atmosphère d'amitié réciproque. » Pas toujours facile à mettre en place, car

les dirigeants des équipes étrangères souhaitent de plus en plus garder leurs joueurs en permanence sous la main : « Par exemple, pour mieux contrôler les sorties et les heures de sommeil ».

Quoi qu'il en soit, cette année encore, la majorité des cadets et cadettes auront leur rond de serviette dans l'un des 160 foyers du Sud-Loire, recrutés en majorité parmi les adhérents ou sympathisants des différents clubs de sport : 80 familles accueilleront les garçons le week-end de Pâques. Même chose pour héberger les filles à la Pentecôte. « Pour plus des deux tiers, ce sont des habitués. Souvent, ils prennent quelques jours de vacances pour encourager «leur équipe» sur le bord du terrain.» Foin de

chauvinisme, chacun vient supporter le club hébergé, qu'il soit de Lens, Milan, Budapest ou d'ailleurs. Souvent exilés à des centaines de kilomètres de leur terre natale, les jeunes apprécient beaucoup ces marques de soutien.

Amitiés et plus... si affinités

Les échanges des sportifs avec leurs hôtes sont souvent riches d'enseignement et chacun en profite. « J'ai découvert Prague après avoir hébergé quelqu'un de la République Tchèque. On est plusieurs dans ce cas : certains ont noué des amitiés en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie, en Allemagne,

raconte Daniel Marcant, chargé de la répartition des joueuses du Rezé Basket International dans les familles. Comme les footballeurs, celles-ci sont logées deux par deux.

« C'est marrant, remarque la famille Maridet à propos des cadets, il y en a souvent un moins timide, plus communicatif, et l'autre plus réfléchi. Lorsqu'ils ne parlent pas un mot de français, c'est important qu'ils puissent discuter avec un camarade ».

Jeannine et Germain Duval, eux, ne reculent devant rien pour le plaisir de découvrir, en conversant avec les garçons, d'autres modes de vie. En 5 ans, ils ont accueilli successivement des Portugais, des Roumains, des Lillois, des Moscovites et... des joueurs de Clairefontaine : « Les jeunes Français sont souvent en centre de formation. Ils nous racontent la vie qu'ils mènent, parlent de leurs projets d'avenir. Avec les Russes, on a vite vu qu'on avait affaire à des jeunes de familles aisées. Ils avaient un argent fou à dépenser, étaient curieux de voir de près à quoi ressemblait la société occidentale. Ils plaisaient beaucoup, s'amusaient de tout. Les Roumains, au contraire, nous ont paru très démunis. L'un d'eux nous a raconté que son grand-père avait économisé longtemps pour lui payer le voyage. »

De l'avis même de leurs hôtes, les jeunes sportifs sont « gentils, polis, bien élevés », habitués sans doute à se plier à une discipline exigeante. « A ma connaissance, souligne Monique Loirat, il n'y a jamais eu de problème ». En quelques jours, des liens se tissent, superficiels ou plus approfondis : « Je sais que sur 80 foyers, plus de 60 reçoivent une carte de vœux l'année suivante. A l'heure du départ, je peux vous dire que ça pleure beaucoup, les garçons comme les filles ».

Parfois, certains prennent même un billet de retour pour retrouver la Rezéenne de leurs rêves. C'est ainsi qu'en 1992, Xavier Dablemont, cadet de Lens, a fini par épouser Carole... Au-delà de l'amitié, les tournois engendrent parfois de vraies histoires d'amour ! ■

DU 10 AU 12 AVRIL

Foot International Cadet

■ **Équipes engagées :** Borussia Dortmund (Allemagne), Sélection de Croatie, Crystal Palace (Angleterre), FC Atlante (Mexique), FC Porto (Portugal), Dynamo de Kiev (Ukraine), AJ Auxerre, EA Guingamp, RC Lens, AS Monaco, FC Metz, FC Nantes Atlantique, RC Strasbourg, La Roche-sur-Yon VF, District 44, Sélection de Rezé.

Les matchs de cette 14^e édition auront lieu le 10 (toute la journée) et le 11 (en matinée seulement) à la Robinière et au stade Léo Lagrange ; le 11 (l'après-midi seulement) et le 12 (toute la journée) au stade Léo Lagrange.



Le FC Nantes Atlantique, finaliste du tournoi en 97, disputera à nouveau la compétition cette année.

DU 29 AU 31 MAI

Rezé Basket International

■ **Équipes engagées :** France, Russie, République Tchèque, Bulgarie, Pologne, Lettonie, Slovaquie et Hongrie. Toutes ces formations, à l'exception de la Hongrie, sont qualifiées pour le championnat d'Europe cadettes programmé en juin.

■ Le tournoi fête cette année son 10^e anniversaire. En une décennie, il est passé du local à l'international. En effet, la 1^{ère} édition réunissait 5 équipes rezéennes sur les 8 engagées. Deuxième saut qualitatif : l'arrivée des équipes des meilleurs clubs français et étrangers. Puis, troisième marche en forme de consécration : l'engagement des meilleurs sélections nationales étrangères ! Le tournoi prenait alors le nom de Rezé Basket International (RBI).

Toutes les rencontres se dérouleront au gymnase des Cités Unies. Matchs à partir de 14 h le vendredi et le samedi, à partir de 12 h 30 le dimanche. Finale ce même jour à 18 h. Entrée gratuite.



Huit équipes parmi les meilleures en Europe sont attendues au tournoi qui fête, cette année, son 10^e anniversaire.



Une trentaine d'élèves au total suivent les cours de percussions donnés par Fatima Danjou.

recherche la perfection du rythme, le mouvement achevé. Il lui importe que ses élèves accumulent des connaissances mais surtout qu'ils puissent les assimiler. Pour commencer : trois rythmes à maîtriser sur le djimbé, dont le fameux Domba, symbole du mariage en Afrique.

Avant de passer à l'étape suivante, il faudra peut-être s'y reprendre des centaines de fois, inlassablement. Quant aux danseuses, elles font et refont les mouvements du Sabar, danse de séduction typiquement sénégalaise, « qui implique un balancement avec les mains, un déhanchement du corps et beaucoup de grâce. » La pression commence à monter chez les 70 élèves de Fatima car tout doit être au point pour le spectacle qu'ils donneront le 30 juin prochain, au théâtre municipal.

Femme de caractère, Fatima Danjou fait aussi partager sa passion à quatre de ses enfants. « Je leur apprends un peu de ce que je sais faire. Plus tard, ils seront libres de faire leur choix. » Parallèlement, cette ancienne danseuse du Ballet national de Dakar qui a travaillé avec les plus grands danseurs et percussionnistes africains, notamment Doudou N'Diaye Rose, dirige chaque année des stages internationaux. Et puis les projets ne manquent pas : « J'aimerais développer des échanges culturels entre le Sénégal et la France. Ici à Rezé, je souhaiterais aussi mobiliser davantage d'élèves. Je propose des cours gratuits à ceux dont les parents ont de faibles revenus. Pour l'instant, personne n'a osé. C'est dommage. » Un sacré bout de femme... ■

Association Thioissane, 18 allée Paul Éluard. Tél. 02 40 75 61 33 ou 06 80 26 51 91.

THIOSSANE Au rythme de l'Afrique

L'association Thioissane propose des cours de danse et de percussions dans la tradition sénégalaise. A sa tête, une femme énergique, Fatima Danjou.

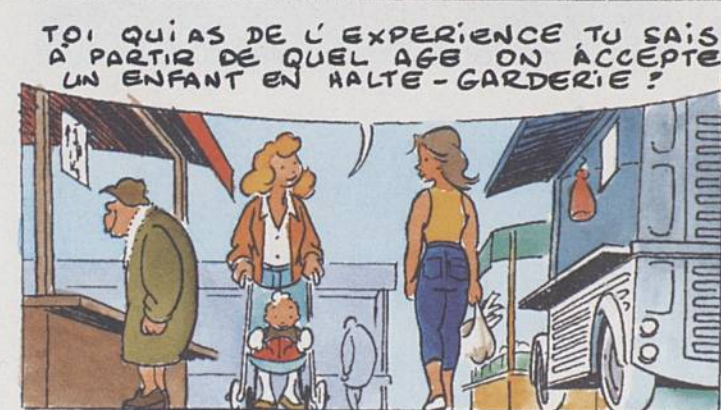
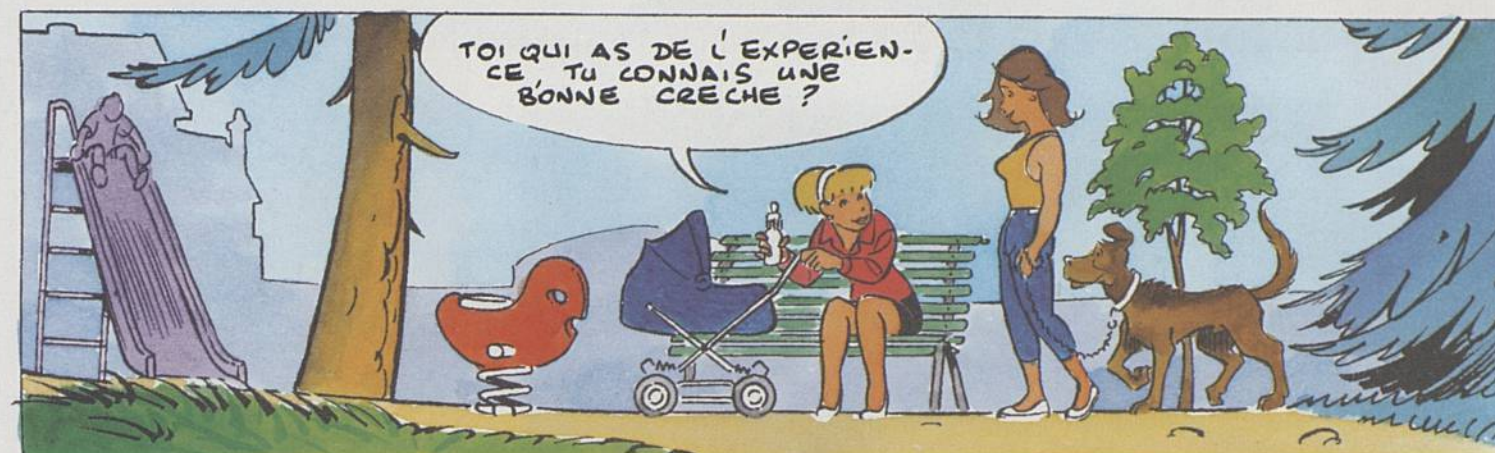
Elle accueille ses élèves le sourire aux lèvres. Enthousiaste, d'une vitalité déconcertante, Fatima Danjou, 47 ans, enchaîne cours sur cours, percussions puis danse, de 18 h à 23 h, trois fois par semaine. Dans l'étroite salle de la maison de quartier de la Houssais, cette «mamma» élégante dans son béret fuchsia, transmet son talent à ses «petits». Déterminée, elle encourage du regard l'élève dont les mains hésitent à frapper sur le djimbé, un instrument de musique constitué d'une peau de chèvre tendue. « L'important, c'est

qu'ils sentent le rythme pour qu'ils puissent le reproduire à tout moment. Contrairement à ce qu'on pense, il n'y a pas que les Africains qui peuvent y arriver... »

Un spectacle le 30 juin

Fatima a créé l'association Thioissane («racine» en sénégalais) en 1990, afin de promouvoir la culture africaine. Dans le domaine de la danse comme celui des percussions, Fatima

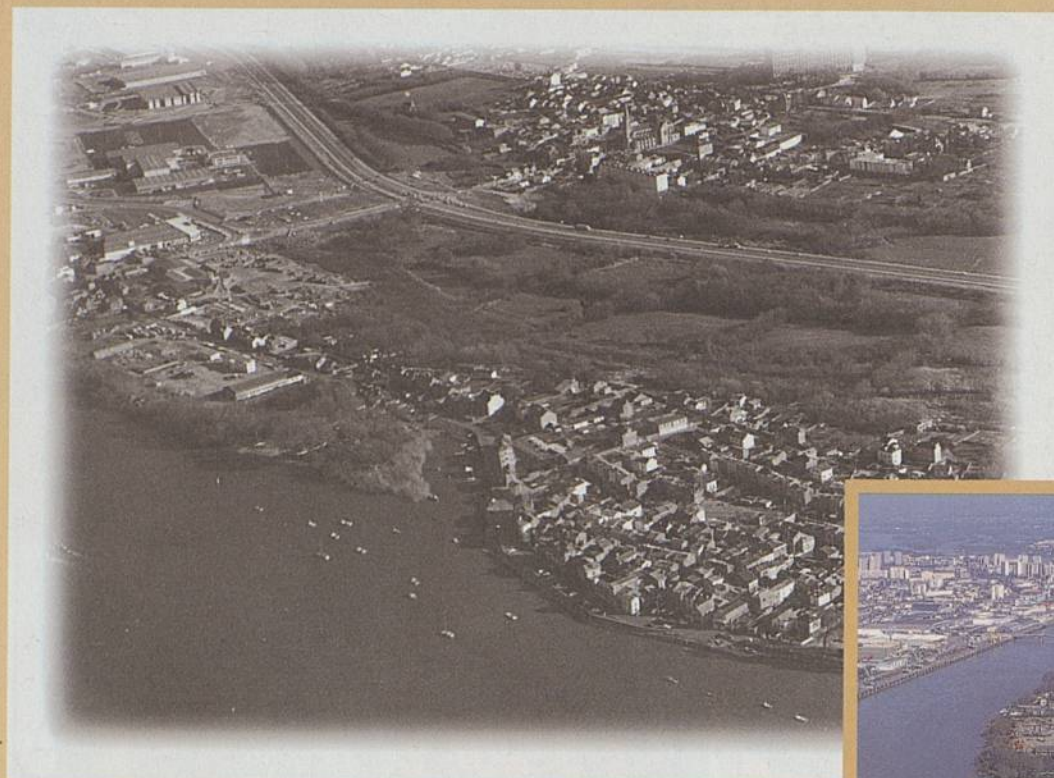
CONSEILS de FAMILLE 8 LE GUIDE PRATIQUE de la PETITE ENFANCE



(1) Service Petite Enfance, Centre social du Château, allée de Provence, 02 40 75 59 40.

Rezé, avenir de ville

La ville aujourd'hui



Atout-Sud en 1965



Atout-Sud en 1997

Atout-Sud, poumon économique

En 1998, la Ville prépare la révision du Plan d'occupation des sols. A cette occasion, Rezé-Magazine présentera dans ses numéros de l'année, des images de l'évolution de la ville.

Dès la fin des années 50, la municipalité crée seule sa zone économique sur le lit comblé de l'ancien Seil, entre la place Sarraill et Basse-Ile. A cette époque, en effet, les efforts de l'État sont concentrés sur d'autres sites de la région nantaise.

En 1978, la municipalité décide la viabilisation de la seconde partie d'Atout Sud, entre les rues De Lattre de Tassigny et de la Californie. 20 ans plus tard, Atout-Sud est devenu l'un des pôles commerciaux les plus importants de l'agglomération.

Cette année, la ville prépare la révision du Plan d'Occupation des Sols. Dans le projet qui sera soumis à l'avis de la population, deux nouveaux sites d'activités sont programmés : Confluent, entre la gare et la Sèvre, et une Zone d'intérêt d'agglomération à la Malnoue, au sud du périphérique. Cette dernière est destinée en partie à l'artisanat qui a augmenté de 13% entre 1986 et 1996. Les 390 entreprises artisanales rezéennes représentent 1 150 emplois. Elles ont accueilli 67 apprentis l'an passé ■



CENTRE COMMERCIAL L'océane



30 BOUTIQUES A VOTRE SERVICE
Route de la Rochelle à Rezé

ACCUEIL

CHOIX

QUALITÉ

LA NANTAISE
D'HABITATIONS

notre Agence Sud-Loire

4^{bis}, rue Victor Hugo - 44400 REZÉ

☎ 02.40.75.46.22

DES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION À VOTRE SERVICE

APPARTEMENTS - PAVILLONS - LOCAUX COMMERCIAUX

LES VERRES SOLAIRES A VOTRE VUE POUR 1F



Pour tout achat d'une paire de lunettes correctrices
nous vous proposons pour 1F des verres solaires
organiques unifocaux à votre vue.

A adapter sur une ancienne monture
ou une solaire de nos nouvelles collections.

A votre choix

OPTIQUE SOCIALE

1, Rue Victor Hugo - REZE ☎ 02 40 32 38 62

OPPORTUNITÉ
A SAISIR

OFFRE VALABLE
jusqu'au 31/07/98



Construisons notre avenir

GÉNIE CIVIL/ENVIRONNEMENT

BÂTIMENT

RÉNOVATION

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX

CANALISATIONS/FONDACTIONS

SERVICES

Hypercent Nantes - Photo Yves Blond

SOGEA ATLANTIQUE

213 ROUTE DE RENNES - BP 39 - 44701 ORVAULT CEDEX - TÉL. 02 51 83 34 01 - FAX 02 51 83 34 48